



Av. du Léman 10 - CP - 1020 Renens

www.renens-basket.ch

info@renens-basket.ch

ASSEMBLEE GENERALE 2020

PROCES-VERBAL

- Date** 19 août 2020 à 19h00
- Lieu** Maison du Peuple, Renens
- Présents** Comité: Michel Racloz, Claude Santi, Jean-Marc Boog, Joël Bugnon, Laurent Karlen, Patrick Hachemane
9 personnes en salle
- Excusés** Sylvie Thierry, Nathalie Nikiema, Loïc Fragnière, Samuel Racloz, Sébastien Hachemane, Adelmo Santisi, Patrick Gauthey, Matthieu Borkert, Minyang Zhou, Sofière Belkhiria

1 Accueil et liste des présences

À 19h08, Michel Racloz, président, ouvre l'assemblée, souhaite à chacun la bienvenue et remercie les membres de leur présence. Il prie l'assemblée d'excuser les absences des membres cités ci-avant, et particulièrement de Sylvie Thierry, membre du comité.

La liste des présences circule et les 9 membres présents dans la salle la signent.

2 Adoption du procès-verbal de l'AG du 26 juin 2019

Le PV est adopté, sans modification, à l'unanimité. Michel Racloz en remercie son auteure, Sylvie Thierry.

3 Rapport du président, du président technique et des entraîneurs

a) Rapport du président (Michel Racloz)

Chers membres du Renens Basket,

Je vais concentrer mes propos sur l'ensemble de la vie du club et le travail impressionnant du comité et de nombreuses autres personnes. Je laisserai le soin à notre président technique Claude Santi et aux coachs présents de parler de la dynamique sportive et des résultats des équipes.

Comme vous en doutez, cette saison 2019-2020 a été marquée par le Covid-19 et tout ce qui en découle. Il y a eu un avant 13 mars et un après 13 mars 2020. Jusqu'à cette date, nous avons pu mener à bien l'ensemble de nos activités.

Tout d'abord, je relèverai le déménagement et le retour à la Maurabia sur le site du collège du Léman après 2 ans de travaux. Quel plaisir d'être dans une salle de cette qualité. J'ai souvent entendu des autres équipes et des spectateurs être admiratifs de ces infrastructures. C'est pour moi l'occasion de remercier la commune de Renens pour son précieux soutien tant matériel que financier.

L'espace buvette et le hall d'entrée sont un vrai plus pour accueillir le public, pour échanger et créer une bonne ambiance entre nous tous. Un grand merci à Sylvie Thierry Perez, excusée ce soir, et à toutes celles et ceux qui se sont impliqués dans la gestion de la buvette.

Notre club a connu une importante et réjouissante croissance et progression ces dernières années. Au début de la saison, nous avons plus de deux cents membres. Nous avons dû dédoubler les équipes dans plusieurs catégories de jeu : U11, U15, U17 et U20. Nous sommes arrivés ainsi à 17 équipes. Je pense et j'imagine que vous pouvez vous représenter toutes les tâches que nous avons dû assumer tant du côté des entraîneurs que du comité.

Je souhaite exprimer toute ma reconnaissance à tous les coachs et mes collègues du comité pour leur impressionnant engagement et les milliers d'heures données. Je vous invite à les applaudir chaleureusement.

Ainsi, le comité avec les entraîneurs ont mené une réflexion pour améliorer le suivi et la coordination des équipes juniors. Nous avons pu définir ensemble les tâches du coordinateur du mouvement junior. Et j'ai le plaisir de vous annoncer que Loïc Fragnière occupera ce poste pour cette saison. C'est très précieux pour le développement du club et pour soulager le comité.

Cette démarche illustre l'esprit que nous voulons vivre au sein du Renens Basket : un esprit participatif, formateur, responsabilisant, en particulier vous les jeunes, solidaire et sainement compétitif. Nous voulons privilégier une dynamique où chacune et chacun apporte sa contribution à la vie du club au lieu de seulement jouer sur le terrain. Le Renens Basket c'est votre – notre club. Il vivra bien si nous mettons tous nos talents, nos compétences, notre temps à disposition. Nous ne sommes pas d'abord dans une logique « je paie – je consomme quand je veux ».

Aussi, je tiens à remercier toutes celles et ceux, vous en particulier les membres actifs et parents, qui donnent de nombreux coups de main pour les tables, pour les déplacements, pour les lavages des maillots.

C'est important aussi vous joueuses et joueurs de contribuer à la mise en place et aux rangements des salles, au transport de matériel, à la gestion de la buvette, à l'organisation d'évènements comme la soirée raclette et les quarts de finales féminins U15 et U17 de la Coupe vaudoise.

Comme vous le savez, les matchs ne peuvent pas avoir lieu, en principe, sans des arbitres. Toute notre reconnaissance à ceux seniors et bien plus jeunes qui rendent ce service semaine après semaine. Un petit signe de reconnaissance particulier et un grand bravo à Cristina Lopez qui a bien progressé dans l'arbitrage et réussi une étape importante de sa formation.

Patrick Gauthey a décidé pour des raisons de santé de s'arrêter à la fin de cette saison écoulée. Un immense merci à lui pour sa très grande implication dans cette fonction.

Nous avons donc besoin d'arbitres. Ce serait bien que parmi les jeunes qui sont en catégorie mini certaines ou certains aient envie d'aller plus loin. Un petit coup de pub : c'est aussi l'occasion de se faire un peu d'argent de poche !

Bien entendu, il y aurait encore de nombreux points à mentionner dans le cadre de ce rapport. Mais je ne peux pas tout dire et je ne veux pas encore trop allonger.

Je mentionnerai encore que nous avons pu développer de nouveaux partenariats de sponsoring, en particulier avec la clinique dentaire Ardentis et l'assurance Concordia. Dans le respect de votre liberté, je vous invite à favoriser autant que possible l'ensemble de nos sponsors et de nos annonceurs. Vous pouvez répondre à des offres que nous vous transmettons et/ou aller chez eux en disant que vous êtes membres ou sympathisants du Renens Basket.

Pour terminer, je tiens à souligner que votre comité a tenu bien des séances à distance pour gérer au mieux la période de confinement et pour préserver vos intérêts et ceux du club.

Durant cette période et sur la base d'une analyse approfondie, le Comité a décidé de retirer la 1^{ère} équipe de la 1^{ère} ligue nationale. Nous n'avons ni les personnes ni les ressources actuellement pour arriver à avoir une équipe compétitive et un encadrement correct pour cette catégorie de jeu. Nous avons choisi de donner la priorité à la consolidation du mouvement junior et à « repartir » avec une bonne 1^{ère} équipe en 2^{ème} ligue régionale AVB.

Je vous remercie pour votre confiance et pour votre attention. Avant d'accueillir vos questions et réactions, je passe volontiers la parole à mes collègues du comité si vous voulez compléter mes propos.

- A la question de savoir quelles sont les communes qui soutiennent financièrement le club, Jean-Marc Boog précise qu'il s'agit de Renens, Crissier, Chavannes, Ecublens, Bussigny et St-Sulpice.
- Claude Santi indique qu'il a recensé au total 18 groupes ou équipes (et non 17).

b) Rapport du président technique (Claude Santi)

Saison 2019-2020 - Equipes jeunesse

U7 (Ecole)	Entraîneurs : Michel Racloz (président), Anas Maritz (hors compétition)
U9	Entraîneurs : Laura Castanheira, Ines Gonzalez, Anas Maritz
U11 mix-A	Entraîneurs : Samuel Racloz, Yann Karlen, Darly Gomba, Arnaud Meloro
U11 mix-B	Entraîneurs : Samuel Racloz, Yann Karlen, Darly Gomba, Arnaud Meloro
U13 mix	Entraîneurs : Laurent Gauthey, Yann Karlen, Joël Bugnon (administration)
U15 M-A	Entraîneurs : Sébastien Hachemane, Joe Madiata, Shaddy M'Baye
U15 M-B	Entraîneurs : Sébastien Hachemane, Joe Madiata, Shaddy M'Baye (hors compétition)
U15 F	Entraîneur : Laura Castanheira
U17 M-A	Entraîneurs : Nicolas Dépraz, Milan Popovic
U17 M-B	Entraîneurs : Andrea Vianello, Nicolas Dépraz
U17 F	Entraîneur : Orçun Güngör
U20 M-A	Entraîneurs : Loïc Fragnière, Ramzi Allouchi
U20 M-B	Entraîneurs : Réjouane Nikiema, Loïc Fragnière

Saison 2019-2020 - Equipes adultes

R4	Entraîneur : Sébastien Hachemane
R3	Entraîneurs : Orçun Güngör, Laurent Karlen (comité), Igor Meroni
R2	Entraîneurs : Anthony Lüthi, Jean-Marc Boog (comité)
R1	Entraîneur : Orçun Güngör
Plaisir	Responsable : François Patthey

Un grand merci à tous pour leur engagement, qui nous a permis d'assurer les entraînements & matches jusqu'au 11 mars ainsi que la suite de la reprise des entraînements dès le 6 juin selon les directives fédérales.

Les bons points de la saison

- L'augmentation de l'ensemble de notre mouvement jeunesse. Membres : Saison 2018-2019 (126) - Saison 2019-2020 (168) - Soit **+42**
- La progression des équipes avec les inscriptions en championnat d'une équipe B en U20M - U17M - U11mix. Les groupes U7mix & U15M-B sont hors compétition. Soit un total de 13 groupes avec 11 équipes inscrites dans les compétitions SWB-CSJC & AVB.
- Le très bon classement des féminines dans les championnats SWB-CSJC U15 (7^e place) & U17 (11^e place).
- Je tiens également à remercier nos arbitres Patrick Gauthey, Matthieu Borkert et Lucien Kramar, ainsi que notre trésorier Jean-Marc (comité AVB), sans eux et aussi sans officiels pas de match !

Le négatif

- La pandémie de Covid-19 nous a obligés d'arrêter les compétitions dès le 11 mars 2020.
- Le manque d'effectif en U15F pour poursuivre l'aventure en 2020-2021.

- La décision de retirer la 1^{ère} équipe du championnat national en 2020-2021.

Saison 2020-2021

- Juniors 10 équipes
Dès le début de saison nous débiterons les championnats CSJC & AVB avec les équipes :
CSJC : U20M (Tournoi qualificatif pour jouer en division 1 ou 2) U17M & U17F en division 3
AVB : U20M - U17M - U15M - U13mix-A - U13mix-B - U11mix - U9mix
- Seniors 3 équipes
AVB : 2LCM - 3LCM - 4LCM
- Nous espérons pouvoir inscrire si les effectifs le permettent deux équipes féminines dans les catégories CSJC-Jeunesse U15 et AVB-Senior 2LCF

Formation

- Pour la saison prochaine, nous sommes heureux de pouvoir annoncer que Cristina Lopez a suivi avec succès la formation d'arbitre et aussi que Ines Gonzalez & Anas Maritz ont suivi le cours d'entraîneur Mini.
- Réjouane Nikiema, Joe Madiata & Shaddy M'Baye suivent cette semaine le cours de base JS-VS 411/20.

Par rapport au mouvement féminin, Claude Santi précise qu'une équipe Plaisir féminine a été ajoutée pour la nouvelle saison. Patrick Hachemane précise que toutes les joueuses de basket sont les bienvenues, en vue de constituer un groupe pour le plaisir ou/et une équipe qui pourrait s'inscrire au championnat AVB au 2^e semestre ou la saison prochaine.

c) Rapport des entraîneurs

Aucun entraîneur ne souhaite prendre la parole.

4 Présentation des comptes

a) Rapport du trésorier (Jean-Marc Boog)

Les comptes se présentent de la manière suivante (CHF):

	<u>comptes 2019-2020</u>	<u>budget</u>
Charges	86'573.66	73'700.00
Produits	84'395.25	72'500.00
Résultat	-2'178.41	-1'200.00

Le montant en compte s'élève à CHF 47'103.00. Le capital du club est de CHF 18'571.33; la différence s'explique par des charges à payer (indemnités J+S) et le remboursement d'une partie des cotisations 2019-2020 en raison du Covid-19. Le comité a en effet décidé de déduire de la cotisation 2020-2021 un montant de 15% de la cotisation 2019-2020 en compensation des prestations non fournies durant l'arrêt des entraînements pour les membres qui continueront à jouer au sein du club.

L'AVB a remboursé une partie des inscriptions et redevances payées, ceci pour les mois sans activités sportives (CHF 6'630.75). Ce produit extraordinaire réduit notre déficit.

L'exercice de la saison ayant été bouclé au 30 juin 2020, les écritures relatives aux défraiements et aux versements des indemnités J+S ont également été comptabilisées.

Nous avons conservé le fonds de réserve de CHF 5'000.- constitué les saisons passées.

Remerciements aux communes suivantes pour leur soutien:

- Renens pour un montant de CHF 4'522.-
- Crissier pour un montant de CHF 1'400.-
- Ecublens pour un montant de CHF 450.-
- Chavannes-près-Renens pour un montant de CHF 300.-
- Bussigny pour un montant de CHF 600.-
- St-Sulpice pour un montant de CHF 500.-

Remerciements à nos sponsors:

- Banque Cantonale Vaudoise pour CHF 1'000.-
- Léman Bleu pour CHF 750.- (1^e équipe)
- Fedele pour CHF 500.- (U17 F)
- Horec TPR pour CHF 330.- (U15)

Le repas de soutien de la saison précédente a eu lieu en juin 2019 et a rapporté CHF 2'230.40. Il n'avait pas pu être imputé dans les comptes 2018-2019. Le comité a dû annuler la soirée de soutien prévue le 28 mars dernier pour cette saison.

Le trésorier remercie les bénévoles, officiels, membres du comité et toutes les personnes qui ne facturent pas leurs prestations au club. Sans oublier tous les membres du Club des 100 et les généreux annonceurs de notre programme.

A ce jour, le tableau des cotisations à encaisser présente un solde de CHF 6'259.- Ce montant n'est pas pris en compte dans cet exercice.

- Fabio Simoni demande pour quelle raison le comité a décidé de rembourser une partie de la cotisation 2019-2020. Jean-Marc Boog indique qu'il est logique de rembourser les membres si une prestation n'est pas fournie. Patrick Hachemane indique que le remboursement à tous les membres paraît plus équitable que le remboursement à ceux qui le demandent, ce qui serait une sorte de prime à la réclamation. Michel Racloz ajoute que la méthode choisie est la plus adéquate car elle réduit le travail administratif et nous ne savions pas non plus la durée de l'arrêt des activités durant le printemps 2020.
- Il est également demandé pourquoi le montant de CHF 1.- est indiqué à la ligne du matériel. Jean-Marc Boog indique qu'il s'agit d'une sorte de tradition pour ne pas oublier ce poste; en réalité, devrait apparaître ici le montant estimé du matériel appartenant au club (ballons, équipements), dont il est difficile d'estimer la valeur vénale.
- Pour compléter la présentation des comptes, Michel Racloz mentionne que le club a rempli une demande d'indemnisation auprès du fonds Covid-19 géré par Swissbasket; le manque à gagner total estimé par le club a été estimé à environ CHF 20'000.- pour toute l'année 2020. Une éventuelle indemnisation au travers de ce fonds n'a pas été prise en compte.

b) Rapport des vérificateurs

Jean-Marc Boog n'a pas pu contacter M. Ahmed Bufardi, vérificateur des comptes; d'autre part, Mme Nathalie Nikiema était en vacances. De ce fait, Benoît Verly a procédé seul à la vérification des comptes; il n'a toutefois pas pu être présent ce soir. Jean-Marc Boog présente le rapport signé par Benoît Verly et en donne lecture.

5 Adoption des rapports et des comptes

L'assemblée adopte les différents rapports présentés. Elle approuve également les comptes tels que présentés, et en donne décharge au trésorier.

6 Elections

a) Membres du comité

Michel Racloz rappelle que les membres du comité sont élus pour un mandat de 2 ans. Cette année, seule Sylvie Thierry arrive en fin de mandat et elle a décidé de ne pas se représenter; elle poursuivra son engagement du côté de la buvette. Vu son absence excusée à l'AG, le président trouvera une occasion pour la remercier.

Michel Racloz demande si quelqu'un souhaite rejoindre le comité. Aucun membre présent ne bouge une oreille. Patrick Hachemane rend attentifs les membres qu'un renouvellement du comité est utile pour insuffler de l'enthousiasme et de l'énergie à notre club.

b) Vérificateurs de compte

Ahmed Bufardi devient premier vérificateur; il procédera à la vérification avec Benoît Verly. Fabio Simoni est élu suppléant, merci à lui.

7 Présentation de la saison 2020-2021 : priorités, équipes & événements

Michel Racloz rappelle, par rapport à la pandémie, que les directives fédérales, cantonales et communales, ainsi que les mesures d'application de Swissbasket, sont toujours d'actualité. Pour l'instant, l'accès aux vestiaires et donc aux douches est toujours suspendu.

Sur le plan des équipes, l'objectif est de conserver les équipes actuelles et d'essayer de constituer une équipe féminine adulte et une autre en catégorie U15.

Sur le plan de l'encadrement, le club est à la recherche d'un coach de la 1^{re} équipe pour soulager le travail d'Anthony et lui permettre de jouer à fond. Le club cherche également à engager un expert technique pour le mouvement junior, qui permettrait d'accompagner les entraîneurs et de les soutenir. Des démarches ont été entreprises au début de l'été, sans succès pour l'instant.

Par rapport aux événements, Michel Racloz espère que la journée tournoi/raclette, prévue le 5 décembre, pourra avoir lieu; cela dépendra bien sûr de l'évolution des directives sur la pandémie.

Le club a été choisi pour organiser un tournoi U9/U11 en date du 2 mai 2021.

Le club poursuit sur le lancement d'un maillot d'entraînement et d'un sac de sport à ses couleurs; le projet devrait aboutir cet automne.

- Anthony Luthi demande quelles sont les mesures d'hygiène applicables à la rentrée. Michel Racloz indique que ce sont les mêmes qu'avant les vacances: pas de vestiaires/douches, traçabilité au travers d'une liste de présence à chaque entraînement, désinfection des mains et du matériel, distance sociale en dehors des phases de jeu.
- Nicolas Dépraz demande ce qui est prévu pour la formation des officiels de table. Joël Bugnon prévoit d'organiser un cours rapidement à la rentrée; toutefois, il attend des précisions sur le passage à la feuille de match numérique.

8 Approbation de l'adaptation des cotisations & du budget 2020-2021

a) Adaptation des cotisations

Comme déjà indiqué précédemment, Michel Racloz indique que le club va déduire 15% des cotisations 2019-2020 aux membres encore inscrits, sur leur cotisation 2020-2021. Cette décision a été prise par le comité et n'est pas sujette à un vote de l'assemblée générale.

Indépendamment de cette déduction, il est proposé de procéder à une adaptation du montant des cotisations pour les catégories U13 et supérieures. En effet, pour toutes ces catégories, la part perçue par l'AVB de la licence Swissbasket va augmenter de 25 francs. Cette augmentation a été demandée par l'AVB afin de disposer d'un fonds de roulement suffisant en début de saison. En contrepartie, l'AVB ne va plus facturer aux clubs un montant "équivalent" en cours de saison selon le nombre d'équipes inscrites.

Cette opération devrait donc être neutre pour notre club. De ce fait, le comité souhaite également la rendre neutre pour ses membres, en baissant d'un montant identique (25 francs) la cotisation des catégories concernées. Il faudra voir à l'usage si cette opération est réellement neutre du point de vue financier; dans le cas contraire, les cotisations seraient adaptées la saison prochaine. Se pose également la question des équipes inscrites en championnat suisse (et non vaudois); le club attend des réponses de l'AVB à ce sujet.

En résumé, la proposition d'adaptation permet de maintenir inchangé le montant total payé annuellement par les membres. Les membres U20 et plus âgés (qui paient eux-mêmes leur licence) paieront 25.- de plus à Swissbasket, mais 25.- de moins au club; les autres membres (qui reçoivent une facture unique) paieront un montant inchangé.

Michel Racloz recommande d'accepter cette adaptation. Un risque existe qu'elle pèjore les comptes du club, mais ce risque est limité et le club peut l'assumer pendant une saison.

- A la question de savoir comment les membres vont s'y retrouver avec un changement de montant de cotisation, le remboursement de 15% cette saison, puis une augmentation de 15% la saison suivante, Michel Racloz explique que les différentes écritures seront précisées dans le décompte.

L'adaptation des cotisations est approuvée.

b) Approbation du budget

Le budget 2020-2021 prévoit un montant de charges de 72'700.- et des produits de CHF 63'900.- ce qui conduit à une perte de CHF 8'800.-

Ce budget inclut une provision pour les postes de coach de la 1e équipe ainsi que d'un expert pour le mouvement junior. Les produits ont été estimés de manière prudente, notamment en raison de la pandémie.

- Fabio Simoni est réticent à l'idée d'approuver un budget prévoyant un déficit de cet ordre. Jean-Marc Boog répète qu'il s'agit d'un budget prudent, avec plusieurs dépenses prévues pour des postes pas encore pourvus. De plus, le solde des cotisations impayées de l'an passé n'est pas pris en compte; une partie au moins de ce solde devrait être récupéré.

Sans opposition, l'assemblée approuve le budget 2020-2021.

9 Propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'a été reçue et aucun membre présent ne souhaite en formuler.

10 Divers

Aucun autre point n'étant évoqué, Michel Racloz lève la séance à 20h31. Il remercie les membres de leur présence et les invite à partager le verre de l'amitié.

Renens, le 30 août 2020

Patrick Hachemane, secrétaire